



**COMITE DEPARTEMENTAL
DE CYCLOTOURISME DE
L'HERAULT**

Maison départementale des sports
907 rue du Professeur Blayac
34000 – MONTPELLIER
Site du CODEP34: <http://herault.ffct.org>

COMPTE-RENDU

Réunion du 29/10/2018 à 17h

Lieu : 1 Impasse des Oliviers 34480 MAGALAS

Présents : Jacques Clamouse, Guy Estopina, Dany Frainet, Gilles Ibars, Jean-Michel Pons, Alain Clamouse, René Baldellon, Pierre Hérédia.

Absents excusés : Christian Arnold, Maria Robu, James Mara.

1. **Préparation du contenu de l'AG du 17/11** suite envoi aux clubs le 20/10. Point sur la partie comptable, la réunion avec les censeurs aux comptes ce jour a permis un examen des finances du CODEP et a conduit à leur rapport qui va être communiqué aux clubs avec le bilan financier et le budget prévisionnel 2019.

Autres points abordés : état des retours des clubs (assez peu, mais reste du temps jusqu'au 10 novembre), dossier récompenses (à finaliser pour Coupe CODEP, trophée Randonneur, récompenses jeunes et exceptionnelles, Jeu 40 ans CODEP), calendrier 2019 pour les manifestations (en cours de remontées par les clubs).

Les thèmes prioritaires pour le forum avec les clubs se feront à partir de ceux exposés dans le rapport moral et avec les questions proposées par les clubs.

L'organisation matérielle de l'AG avec répartition des rôles du club de Marseillan et des membres du CODEP a été finalisée.

2. **Compte-rendu de la réunion inter région du 27 octobre (J. Clamouse)**

Les thèmes choisis ont été assez techniques avec une présentation des outils pour faciliter le recrutement dans les clubs. Des formations sont nécessaires pour mettre à niveau les acteurs de terrain qui auront de plus en plus à les utiliser.

3. Organisation du point-café pour les sinistrés de l'Aude.

Il aura lieu le 11 novembre et devra être prêt à 9h sur le site de Bessilles (Gilles Ibars). L'urne prévue pour l'AG sera mise à disposition. Les fonds récoltés (argent liquide ou chèque à l'ordre du CODEP 34) seront donnés aux sinistrés en accord avec le CODEP 11 et les clubs plus particulièrement touchés.

4. Participation aux AG des clubs.

Chaque membre du CODEP est invité à répondre aux questions susceptibles d'être posées dans les AG des clubs sur l'évolution de la Fédération, sur les priorités, ... à la demande des Présidents de club. Peu de clubs ont répondu pour l'instant, mais ce point sera abordé à l'AG du CODEP 34.

5. Achat de brassards sécurité à destination des clubs.

La proposition d'Alain Clamouse, responsable de la Commission sécurité, a été validée pour une commande d'une centaine d'exemplaires de couleur Orange fluo selon maquette N°3. Leur remise aux clubs devrait pouvoir se faire lors de l'AG et les responsables sécurité des clubs seront chargés de piloter leur utilisation lors des sorties clubs.

6. Point sur les actions menées pour le VTT (Pierre Hérédia).

Une réunion s'est tenue le 26 octobre à Sérignan avec les clubs VTT du biterrois. Le compte-rendu à venir donne des pistes pour proposer des réponses aux jeunes qui veulent faire du VTT dans le secteur. A suivre avec les clubs concernés qui pourront s'appuyer sur la commission VTT dès lors qu'elle aura été renforcée.

7. Création et affiliation de nouveaux clubs.

Cette action est prioritaire pour répondre aux enjeux de maintien du nombre de licenciés, l'exemple de 2018 dans l'Hérault avec + 3 clubs et + 50 licenciés au global doit se poursuivre en 2019.

Fin de la réunion à 20h30

Le Secrétaire

Jean-Michel Pons



Le Président

Jacques Clamouse

